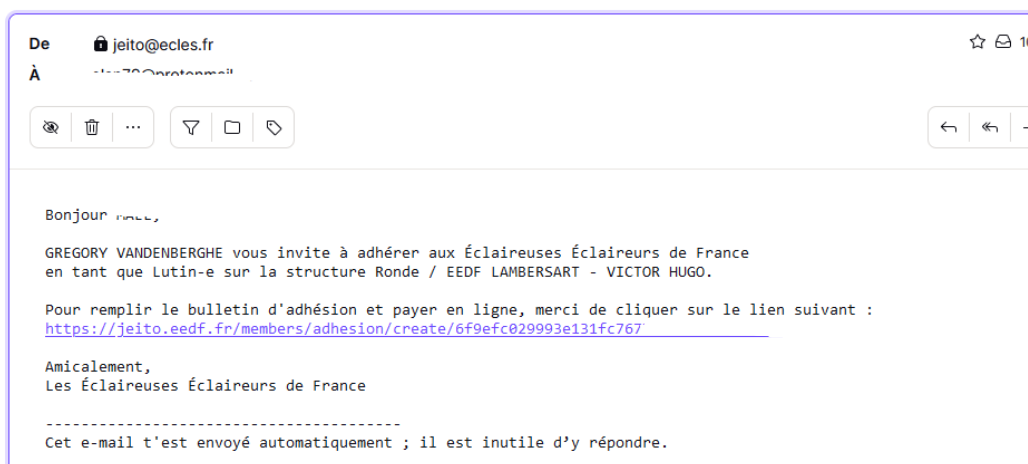


Chers parents vous allez recevoir un mail de « jeito » vous invitant à renouveler l'adhésion de votre enfant. Allez voir dans les spams le cas échéant.

[EEDF] Adhésion en ligne de



Il vous suffit maintenant de suivre les instructions du logiciel

Renouvellement d'adhésion

Étape 1/9 : Validation de l'invitation

En adhérant aux Éclaireuses Éclaireurs de France, vous rejoignez l'Association laïque du scoutisme français, créé en 1911, pour contribuer à construire un monde meilleur en formant de citoyens engagés.

Adhérer aux Éclés, c'est un engagement à :

- respecter les valeurs, principes, règles du Mouvement,
- participer régulièrement aux activités,
- collaborer personnellement ou pour son enfant à la mise en œuvre du projet de l'association.

L'adhésion donne accès à :

- un projet pédagogique fondé sur le volontariat, apaisant, ouvert à tous les sans distinction d'origine ni de croyance,
- une méthode éducative, la Méthode scoutie, adaptée à chaque âge,
- la possibilité de participer aux activités de l'année (sorties, week-ends, mini-camps, camp...),
- un encadrement de qualité, composé de responsables bénévoles et régulièrement formés,
- les assurances couvrant les activités de scoutisme de l'association,
- l'accès à des outils dédiés dont la boutique SCOUTIK

Je soussigné MAËL VANDENBERGHE HERLEM,

Déclare adhérer à l'association des Éclaireuses et Éclaireurs de France,

En tant que Lutin-e,

Sur la structure locale de LAMBERSART - VICTOR HUGO,

Du 8 septembre 2022 au 31 août 2023.

Cochez si les informations ci-dessus sont exactes*

Sinon, merci de contacter la personne qui vous a envoyé l'invitation au lieu de poursuivre

Rejoignez-nous !

L'adhésion est essentielle au bon fonctionnement de l'association. Elle contribue au développement des projets du Mouvement et renforce son indépendance.

Comment adhérer ?

Pour adhérer aux Éclés, vous devez remplir en ligne le formulaire ci-dessous. Vous pouvez également remettre un bulletin d'adhésion papier, soigneusement complété (même pour un renouvellement) au responsable de la Structure locale d'activité, accompagné du règlement. Votre adhésion formalise votre appartenance à l'association des EEDF. Attention : vous devez être à jour de votre adhésion pour bénéficier des assurances, et ainsi participer aux activités ! Vous recevrez directement par mail votre carte d'adhérent.e.

Tarif de la cotisation

L'association des EEDF étant reconnue d'utilité publique, la cotisation est assimilable à un don, donnant droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts sur le revenu 66% du montant de l'adhésion. Chacun.e peut, selon sa situation, amplifier son engagement au-delà de son adhésion par un don libre. **Tout.e bénévole responsable de plus de 17 ans règle son adhésion personnellement.**

▶ Suivant

ATTENTION POUR LE PAIEMENT Il faut mettre les 10 € de part locale en don

Pour rappel le QF de l'impôt sur le revenu = revenu fiscal de référence / nombre de parts

Renouvellement d'adhésion

Étape 8/9 : La cotisation

Les cotisations et les dons à l'association des EEDF donnent droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant du don si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu.

Tarif*

Quotient Familial de l'impôt sur le revenu	Inférieur à 10 225 €	de 10 226 à 17 070 €	de 17 071 à 27 100 €	de 27 101 à 30 500 €	supérieur à 30 501 €
1er enfant	<input type="radio"/> 30 €	<input type="radio"/> 84 €	<input type="radio"/> 100 €	<input type="radio"/> 125 €	<input type="radio"/> 141 €
Enfants suivants	<input type="radio"/> 20 €	<input type="radio"/> 63 €	<input type="radio"/> 78 €	<input type="radio"/> 95 €	<input type="radio"/> 105 €

◀ Début

◀ Précédent

Don libre en complément de la cotisation*

Je participe à la vie de l'association, je soutiens ses actions

▶ Suivant

Exemple ici j'ai un QF de 16500, je coche une cotisation à 84 € et je mets 10 € en don pour le fonctionnement administratif du groupe du Lambersart,

Renouvellement d'adhésion

Étape 8/9 : La cotisation

Les cotisations et les dons à l'association des EEDF donnent droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant du don si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu.

Tarif*

Quotient Familial de l'impôt sur le revenu	Inférieur à 10 225 €	de 10 226 à 17 070 €	de 17 071 à 27 100 €	de 27 101 à 30 500 €	supérieur à 30 501 €
1er enfant	<input type="radio"/> 30 €	<input checked="" type="radio"/> 84 €	<input type="radio"/> 100 €	<input type="radio"/> 125 €	<input type="radio"/> 141 €
Enfants suivants	<input type="radio"/> 20 €	<input type="radio"/> 63 €	<input type="radio"/> 78 €	<input type="radio"/> 95 €	<input type="radio"/> 105 €

Don libre en complément de la cotisation*

10

Je participe à la vie de l'association, je soutiens ses actions

◀ Début

◀ Précédent

▶ Suivant

Vous recevrez en mars 2023 une attestation fiscale de 94 € (dans cet exemple) que vous pourrez déduire de vos impôts comme don,

Dernière étape le paiement. A vous de choisir le payeur entre le parent 1 ou le parent 2 (c'est lui et sur son mail qu'arrivera l'attestation fiscale.

Paiement en ligne

Étape 2/3 : Le payeur

-
-
-
- La structure EEDF
- Une autre personne
- La personne ci-dessous

Chercher une personne existante (nom/prénom/numéro)

◀ Début

◀ Précédent

▶ Suivant